AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 15 (21)ItemJean-Baptiste André Godin au chef de bataillon du génie de La Fère, 25 août 1880

# Jean-Baptiste André Godin au chef de bataillon du génie de La Fère, 25 août 1880

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (21)
Collation2 p. (180r, 181r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

## Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au chef de bataillon du génie de La Fère, 25 août 1880, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <a href="https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50307">https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50307</a>

## Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

## **Présentation**

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>25 août 1880</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
Destinataire<u>Chef de bataillon du génie de La Fère</u>

Lieu de destinationLa Fère (Aisne) Scripteur / Scriptrice<u>Moret, Marie (1840-1908)</u>

# **Description**

RésuméSur la construction du pont du Familistère sur l'Oise. Godin informe son correspondant que Menche de Loisne lui a promis de lui délivrer l'autorisation de travaux avant la fin de la semaine et que la pose du tablier aura lieu la semaine suivante. Il lui demande de ne pas s'opposer à la continuation des travaux, Menche de Loisne ayant promis d'établir lui-même les chambres de mine.

### Mots-clés

Construction, Procédure (droit)

Lieux citésGuise (Aisne) - Familistère : pont sur l'Oise

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

180 Juise 21 Georf 18 80. Monsiner le chef às Sahillon du Ginie à da Frère, M. Boenche de doisone vient de mi faire experer que cette remaine ne viene lerait has dans que paix l'autorissa tann De reprendre mes travair. En consignence J'ar prevenu mon consucteur, de com mencer la semaine perochaine la pose du tablier du pont. Le cour prie donc, Monnieur, De souloir bien, quaique il virera, me paire auceune apposition à la continuation de ces travaux, m'obligiant à fice. le récessaire pour l'éxécution des chancés, de mine, s'il en est de jurestrités. To. Manche de driene m'a, da mote,

181 promis de s'obliger lui-même, près du Jenie, à faire statter ces chambres. Neuille donc ette asse bon hour ni évriez de le puis agir ainsi car il est extremement primiciable pour mon établissement de nester ours cette situation Weilla agreer Monsieur le thet de Gataillan du Genie l'assimme de mon entire winsidehalista